

Chancellerie communale

Tél. direct 032 886 43 90 Télécopie 032 886 43 10

Courriel Chancellerie.VDT@ne.ch

Aux membres du Conseil général de Val-de-Travers

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance extraordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée au

lundi 10 septembre 2012, à 20h00 à Travers, salle de l'Annexe

avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Appel
- 2. Correspondance
- 3. Procès-verbal de la séance de constitution du 25 juin 2012
- 4. Modification partielle du plan d'aménagement local de Couvet, secteur Champs-Jaquet et La Tuilerie
- Modification partielle du plan d'aménagement local du village de Buttes, bien-fonds 2871
- 6. Modification du plan de guartier de Surville à Buttes
- 7. Révision des plans d'alignements communaux, village de Môtiers Secteur Sud-Ouest
- 8. Communications du Conseil communal
- 9. Motions propositions et projets d'initiatives communales
- 10. Résolutions
- 11. Interpellations et questions
- 12. Postulats

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, 21 août 2012 CC/as

CONSEIL COMMUNAL

- Annexes: Procès-verbal de la séance de constitution du 25 juin
 - Rapports et arrêtés relatifs aux points de l'ordre du jour.
 - Annuaire officiel